

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal COMITE DEPARTEMENTAL PAYS CATALAN

Comité Régional Occitanie



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR Lundi 6 février 2023 DU CD 66 F.F.P.J.P. PAYS CATALAN

Excusés : JA, CC.

Absents: J METHIVIER, DJ

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 3 janvier 2023 : OK

POINT TRESORERIE

Licences: 3516

Mutations : 440 internes et 32 externes Encourt BPS : 0,88€ (compte à fermer)

Encourt CASM: 38 014 Livret CA: 37 103

COMPTE RENDU CONGRES REGIONAL UZES

Budget : déficit de 45 000€ explicable en grande partie par le recrutement de la CTFR. Augmentation des licences + 1,5€ en 2024.

Financement des CRC plusieurs projets envisagés pour 2024

Financement des qualifiés jeunes au CdF 13 équipes par catégories - 3 équipes seraient prises entièrement par la région et les autres par les départements concernés.

CRC féminin : déplacement 120€ - forfait repas : 70€ - découcher au-delà de 100 km

Arbitrage des championnats « jeunes » par des jeunes arbitres

SUIVI DES AFFAIRES EN COURS

Dossier carnet de bord : à traiter avant le 28 février > amende de 150€

Coupe des dirigeants : réponse d'attente à faire à ST Cyp PM sur le prix proposé par traiteur.

Concours des arbitres doit avoir lieu à THUIR et non à LA PETANQUE MARITIME

AFFAIRES DISCIPLINAIRES

Affaire RIVESALTES : aucune relance depuis le bureau départemental du 25/01/2023 – Engagement des poursuites validé par le Codir.

Affaire CAILLIS: engagement des poursuites infraction 5 par parution sur les réseaux sociaux.

Engagement des poursuites validé par Codir.

DELEGATIONS POUR LES FINALES DEPARTEMENTALES

Voir tableau

Doublette jeu Provençal sur le site du Clos Banet 1ère journée : organisation par les membres du comité :

MD JJV HV JT ClC BL JPV – 2ème journée : Saleilles

Triplette jeu Provençal: idem

POINT SUR CDC

434 équipes inscrites toutes divisions confondues

3 rue Pierre Bassères 66000 PERPIGNAN -- tél : 04 68 52 46 29 -- courriel : cd66@petanque.fr

Mise à jour du règlement sur le site

Report date si les 2 clubs concernés sont d'accord – Si pas d'accord date et heure fixes restent la règle TROPHEE DES SECTEURS

1 équipe absente – disqualifiée (Enveloppe rendue)

QUESTIONS DIVERSES

- Parution du calendrier sur l'Indépendant : Tour de table sur les problèmes énumérés réunion avec les arbitres vendredi 10 février 17h30
- Question DA Venda : manque remise de l'enveloppe à chaque présent 3€ ôtés de la dotation
- Trophée secteur : passage à 32 équipes pour les féminines (à voir prochain codir)
- Situation le club des Oliviers : soucis avec le joueur CAMPOS réunion avec les licenciés le 26 février 2023 à 20h.
- Tolérance sur les tenues lors des CDC et qualifs de secteur (premiers tours pour les clubs ayant des difficultés en réassort) ancienne tenue avec nouvelle tenue : principe accordé pour le mois de février
- Jeunes faut il être licencié en école de pétanque pour participer au Franc ? Pour les CDC CRC CNC seules les Ententes entre EDP (jusqu'à 5) sont admises. Pour les CDF pas de contraintes les jeunes peuvent toujours jouer panachés.
- CDC F > Confusion sur le règlement Phase 1 et 3. Les Vétéranes peuvent elles jouer en CDC Vétérans ?
- Championnat de France : boulodrome accordé par la mairie. Attente de décision concernant la mise à disposition du Palis des expos

Fait et clos à Perpignan, le 6 février 2023 à 23h50

Le président du CD 66 FFPJP Pays Catalan Jean Pierre VIRGILI Le secrétaire général Raphaël ROSAS